



ELABORATION D'UN GUIDE NATIONAL SUR LES PROTOCOLES INTEGRES D'ASEPSIE, DE LA SECURITE DES SOINS BUCCO-DENTAIRES ET DE LA GESTION DES RISQUES LIES AUX ACCIDENTS D'EXPOSITION AU SANG

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) NATIONAL (E)

Activité n°13099

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Le cabinet dentaire est un environnement à haut risque infectieux en raison de la manipulation et à l'exposition constante au sang, à la salive et aux aérosols chargés de débris et de liquides biologiques, souvent générés par les instruments rotatifs et par les différents gestes de soins bucco-dentaires.

Fréquemment assimilé à un « petit bloc opératoire », en dépit de son lieu ou son niveau d'implantation, primaire, secondaire ou tertiaire, cette unité dentaire représente un lieu propice de transmission des maladies. Laquelle inoculation peut être directe (lésion) ou indirecte (surfaces et instruments non encore ou insuffisamment stérilisés). De ce fait, la maîtrise des protocoles d'asepsie et la gestion rigoureuse des risques et des Accidents d'Exposition au Sang (AES) sont des obligations légales et déontologiques pour une protection croisée du patient et de l'équipe soignante des principales menaces de l'écosystème dentaire incluant le VIH, les Hépatites Virales (HV) B et C et les infections respiratoires.

Selon l'enquête nationale de séroprévalence des hépatites virales (ENSP HV) menée par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale en 2019, le Maroc est situé parmi les pays à moyenne endémicité pour les HVB et HVC avec des prévalences respectives de 0,7 % et de 0,5 % et qui atteignent 1% chez les adultes âgés de plus de 40 ans. La même enquête, met également, en évidence un lien, comme facteur de risque, entre les antécédents de soins dentaires médicalisés et/ou non médicalisés et une prévalence élevée des Hépatites Virales (HV).

Dans ce cadre, et en vue de contribuer à honorer l'engagement de notre pays à atteindre l'Objectif de Développement Durable qui vise l'élimination des HV en tant que problème de santé publique surtout que le Maroc a reçu la certification de l'OMS pour le contrôle de l'Hépatite B en 2025 et afin de s'inscrire aux orientations nationales et internationales ciblant l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins bucco-dentaires, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte

contre les Maladies (DELM) dans le cadre de la subvention Fonds mondial Maroc, recrute un consultant pour l'élaboration d'un « Guide national sur les protocoles intégrés d'asepsie, de la sécurité des soins bucco-dentaires et de la gestion des risques AES dans un écosystème dentaire fluide ».

Ce guide servira d'outil de référence aux professionnels de santé des unités dentaires en matière d'uniformisation des pratiques (asepsie, stérilisation, gestion des risques / AES, d'optimisation des normes architecturales de l'unité dentaire, connaissance des différents circuits du patient et équipe de soins) d'élimination des contaminations et des infections croisées.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

Améliorer les connaissances des professionnels de santé des unités dentaires sur les protocoles intégrés d'asepsie, de la sécurité des soins bucco-dentaires, de la gestion des risques / AES ainsi que le circuit du patient dans un écosystème dentaire fluide ».

2. Objectifs spécifiques

- a. Réaliser un état des lieux des pratiques dentaires ;
- b. Identifier les risques prioritaires ;
- c. Etablir les protocoles pratiques et opérationnels intégrés d'asepsie, de la sécurité des soins bucco-dentaires, de la gestion des risques AES ;
- d. Clarifier les normes architecturales types d'une unité dentaire ;
- e. Identifier les mesures et les recommandations visant à améliorer les pratiques et la sécurité des soins bucco-dentaires.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION

Le(a) consultant(e) sera tenu(e) de travailler en étroite collaboration avec la DELM/DMNT/SMBD/UGFM/SST/PNLS, DHS, OMS et ONUSIDA, pour réaliser les activités suivantes :

- Effectuer une revue documentaire des orientations nationales et internationales sur l'asepsie, la sécurité des soins, la gestion des risques, AES et sur le modèle type architectural le plus simple du contrôle des circuits des dispositifs médicaux, du patient et de l'équipe de soins ;
- Elaborer et présenter la note méthodologique de cadrage ;
- Visiter les acteurs clés et quelques unités dentaires ;
- Rédiger un draft du guide contenant les composantes prioritaires du guide ;
- Animer un atelier de validation du draft du guide et des logigrammes, regroupant les

différentes parties prenantes ;

- Réajuster le guide et les algorithmes selon les remarques et les recommandations de l'atelier de validation et en établir la version finale.

IV. ETAPES ET LIVRABLES ATTENDUS

- Note méthodologique validée ;
- Draft du guide ;
- Draft des deux algorithmes :
 - Un sur les règles de l'asepsie et la chaîne de stérilisation au cabinet dentaire ;
 - Un sur les circuits fluides des dispositifs médicaux de soins stériles / souillés et du patient et de l'équipe de soins ;
- Version finale du Guide et algorithmes validés avec une présentation power point.

V. DUREE ET MODALITE DE LA CONSULTATION

Le / la consultant(e) sera recruté (e) pour une durée de 15 jours s'étalant sur la période mai - juillet 2026 et ce, comme suit :

| Tâches | Nombre de jours |
|---|------------------------|
| Revue documentaire et entretiens. | 4 |
| Rédiger un draft du guide et des algorithmes | 7 |
| Animer l'atelier de validation | 2 |
| Rédiger la version finale du guide et des algorithmes | 2 |
| Total | 15 |

VI. QUALIFICATION DU CONSULTANT

- Un professeur universitaire Expert en chirurgie dentaire ou spécialiste en santé publique disposant d'une expérience avérée dans le domaine des soins dentaires ;
- Connaissance du système national de santé au Maroc ;
- Expérience d'au moins 5 ans et compétences en santé publique ;
- Parfaite connaissance des normes de stérilisation, d'hygiène, des gestions des risques,

- AES et des normes architecturales d'une unité dentaire ;
- Capacité de synthèse et d'élaboration des guides opérationnels clairs et structurés avec une maîtrise de la rédaction et la communication en langue française ;
 - Expérience dans l'organisation d'ateliers participatifs et de validation.

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-consultants étrangers et 30% pour les personnes physiques-consultants résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-consultants résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le consultant.

VIII. PLAGIAT ET CONSIDERATIONS ETHIQUES

Toute violation de la règle de confidentialité des données collectées dans le cadre de ce projet entraînera systématiquement le rejet des livrables l'annulation immédiate de leur validation.

Aucun document ou livrable élaboré par le/la consultant(e), ne sera accepté en cas de détection de plagiat et le travail sera considéré comme non-fait.

Les documents produits dans le cadre de cette consultation sont la propriété du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et ne peuvent être dupliqués à d'autres fins sans une autorisation préalable du département.

IX. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 7 Mai 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration d'un guide national sur les protocoles intégrés d'asepsie, de la sécurité des soins bucco-dentaires et de la gestion des risques liés aux accidents d'exposition au sang.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière concernant les honoraires du consultant et/ou de la boîte et une estimation des besoins de l'enquête sur le terrain.